

Assemblée des présidents d'associations

Lundi 9 décembre 2019

Compte rendu

Présence des associations étudiantes	2
Informations BVE	3
Le CERCIP	4
Les Rencontres Audacieuses	4
Présentation des volontaires au BVE	5
Animation inter-associative	6





Présence des associations étudiantes

Intervenants : Pascal RAOULT, Vice-président chargé de la vie étudiante / Bénédicte FROMENT, Directrice de la vie étudiante / Valérien BOUCHER, Médiateur vie associative au BVE / Sandrine ALBERINI, volontaire au BVE / Cyrielle DUROYON, volontaire au BVE

Excusée : Anaëlle CORBILLON (volontaire du service culturel de l'université de Tours)

ASSOCIATION	FONCTION	NOM PRENOM
ACS	Président	Lucas POUSSET
ACS	Communication	Quentin BOUTTET
ADOCT	Président	Aurélien CHUARD
AGET	Président	Adama BAYO
AGET	Secrétaire à l'organisation	Moussa CONDE
A.M.I.B	Président	Ewan BRIGITTE
Amphi des Psys	Présidente	Orlane DALLOIS
Animafac	Service civique	Madeline VERRIER
BEST	Président	Quentin RAVEAU
FAHST	Président	Baptiste OLSZYNSKI
FAHST	Secrétaire	Amayelle PENDEORO
Interpharma	Présidente	Priscille LAUDE
Interpharma	Secrétaire	Simon MARCEL
Lafi Bala	Président	Arthur LETELLIER
Lafi Bala	1 ^{er} Vice-président	Paul GERVAISE
L'Atropine	Président	Hadrien FURON
L'Atropine	Chef Mu	Victor MALER
Les Poly'sonnades	Vice-président	Jean GIOVANNINI
Les Poly'sonnades	Secrétaire	Pauline MOURLON
MUNTO	Vice-président	Hevva AK
MUNTO	Vice-secrétaire	Gaëlle MAURICE
SCHWA	Présidente	Lélia VAULTIER
SCHWA	Partenariat	Kathleen GILLET
Shat	Présidente	Loève GEREZ
Shat		Unaï CARTIER
TOURS'GETHER	Présidente	Tendresse HOZA-NSHUTI
TOURS'GETHER	Administrateur	Olivier FROIDEVAL
Young Minds Tours	Présidente	Manon EVIN
Young Minds Tours	Secrétaire	Sacha ROGEZ



Informations BVE

1- Date des prochaines commissions FSDIE-Cultur'actions

Rappel - Afin de faciliter les demandes de subventions des associations étudiantes de l'université de Tours, depuis 3 ans :

1. A été créé un dossier unique de demande de subvention auprès du CROUS et de l'université (respectivement commission Cultur'ActionS et commission FSDIE),
2. A été mis en place le regroupement des auditions des projets des deux commissions en une audition commune.
3. Si l'audition des associations étudiantes est donc maintenant commune aux deux instances, en revanche les délibérations restent distinctes, chaque commission étant souveraine pour attribuer ou non des subventions, selon des critères qui lui sont propre.

- **Dépôt de dossier le 21 Février 2020 / Commission le 20 Mars 2020**

- **Dépôt de dossier le 15 Mai 2020 / Commission le 5 Juin 2020**

Le FSDIE est réservé exclusivement aux associations étudiantes labellisées. Les associations labellisées de l'université de Tours recevront par email une attestation officielle signée. Pour les associations déjà labellisées la réception de cette attestation se fera avant Noël.

2- Retour sur les droits associés au label

Les associations labellisées ont accès aux services suivants :

- Un accompagnement personnalisé du BVE
- La possibilité de réservation gratuite de locaux au sein de l'université (salle, MDE etc.)
- Une formation PSC1 mise en place par le SSU (Service de Santé Universitaire)
- Un accompagnement sur la démarche de prévention lors d'événement festif (mise à disposition de matériel de prévention, aide ERS avec le SSU...)
- Des possibilités de subventions dans le cadre du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Celles-ci sont attribuées selon les projets par une commission dédiée
- Un soutien à la communication (le BVE est en lien avec le service communication de l'université de Tours)
- Des formations sur la gestion de la vie associative
- La possibilité de faire valider, avec l'UE CERCIP, des crédits ECTS pour sa 2^e et 3^e année de licence pour son engagement bénévole associatif

3- Retour sur les critères associés au label

Les critères à respecter pour bénéficier du label « association étudiante de l'université de Tours » sont les suivants :

- Un minimum de 50 % d'étudiants inscrits à l'université de Tours inscrits pour l'année en cours
- Président et trésorier inscrits à l'université de Tours pour l'année en cours
- Le respect des statuts et du règlement intérieur de l'université de Tours
- Ne pas porter atteinte à la liberté de conscience, au principe de laïcité, de non-discrimination, au fonctionnement démocratique et à la transparence de la gestion
- Un égal accès des hommes et des femmes aux instances dirigeantes.
- Respecter les engagements figurant dans la « Charte soirées festives responsables »
- Fournir une adresse mail générique qui peut être intégrée à la liste de diffusion des associations étudiantes, et affichée sur le site web.



Le CERCIP

Le CERCIP (compétence engagement réflexion citoyenne et pratique) a pour objectif de valoriser l'engagement étudiant. La mise en place du CERCIP est une des réponses de l'université pour décloisonner les parcours individuels de formation, car chaque individu ne se construit pas uniquement par son cursus mais par de nombreuses expériences de vie. Il est donc important pour l'université de Tours de valoriser ces valeurs et ces expériences.

Le CERCIP est donc une UE proposée aux étudiants de L2 et L3 engagés bénévolement dans une association étudiante ou non. Il permet de valider des crédits ECTS (2 crédits par semestre S1 ou S2).

Les différentes modalités de validation du « CERCIP engagement bénévole » :

- Être déjà engagé.e depuis au moins 40h et/ou depuis au moins 1 an dans une association étudiante
- Être déjà engagé.e depuis au moins 40h et/ou depuis au moins 1 an dans une association extérieure à l'université
- Être déjà engagé.e comme volontaire en service civique, réserviste, sapeur-pompier
- S'engager dans une mission bénévole de 20h proposée par une structure partenaire de l'université, pour une découverte de l'univers d'engagement de cette structure (cf. catalogue de missions)

Toutes les informations sur l'ensemble des dimensions de l'UE CERCIP (en dehors de l'engagement bénévole, possible aussi de valider avec l'UE CERCIP un job étudiant, des pratiques artistiques, des pratiques sportives, un engagement dans des débats de société, etc. sont à retrouver sur le site internet de l'université de Tours :

- Rubrique « formation »
- Onglet « valoriser vos compétences »
- UE CERCIP etc.

Rappel : le formulaire pour la validation en CERCIP de votre engagement dans une association étudiante n'est pas encore disponible sur le site web, est donc fourni ici en pièce jointe

Questions des associations

La reconnaissance du tutorat est-elle reconnue dans le cadre du CERCIP ?
Réponse à venir....

Les Rencontres Audacieuses

L'événement « Rencontres Audacieuses » est porté par le service culturel de l'université de Tours. L'idée est d'offrir une scène aux étudiants sur les campus de l'université pour mettre en avant les pratiques culturelles au sens large (musique, promotion d'une culture, cosplay, atelier couture, mise en place d'un débat etc.)

- **Date limite de dépôt de projet : 13 Janvier 2020**
- **Date du festival : 31 Mars au 2 Avril 2020**



Présentation des volontaires au BVE

1- Les volontaires mission « Valorisation et reconnaissance de l'engagement étudiant notamment avec les Open Badges »

Le BVE de l'université de Tours accueille Cyrielle Duroyon et Sandrine Alberini en tant que volontaire en service civique avec comme mission « le soutien à la valorisation de l'engagement étudiant, notamment avec l'open badge ». Pour ce faire, les volontaires vont notamment travailler sur :

- **L'élaboration d'une cartographie des dynamiques associatives**
- **Le soutien au partage du dispositif « explicitation de l'expérience d'engagement »**

La cartographie des dynamiques associatives est un enjeu important pour la vie étudiante car elle a vocation à traduire l'engagement associatif étudiant sur l'université de Tours et à rendre visible la diversité des expériences associatives et des réussites mises en œuvre dans ce contexte par les étudiants. Cet outil a donc pour objectif de rendre visible le mouvement associatif universitaire dans son ensemble et d'encourager les logiques d'actions inter-associatives sur les campus. Les volontaires et le médiateur du BVE vont se déployer sur les sites universitaires pour rentrer en contact avec les associations étudiantes et comprendre les écosystèmes associatifs sur chaque composante. Un document sera produit à l'issue de ce travail, celui-ci vous sera alors transmis.

En complet accord avec ce process qui vise à cartographier les expériences associatives collectives, les Open Badges (badges numériques ouverts) sont un autre moyen fourni par l'université (en parallèle du CERCIP engagement bénévole) pour valoriser les savoir-faire acquis dans le cadre de toutes les expériences dites « informelles » - vécues en-dehors de la formation - dont bien sur celle de l'engagement étudiant. A l'université, il est ouvert en particulier aux étudiants engagés (bénévoles ou volontaires) que ce soit dans une association étudiante ou non, interne ou externe à l'université.

Ce dispositif est une réelle valeur ajoutée pour tous les étudiants, que ce soit pour la prise de conscience de réels savoir-faire personnels (potentiel à offrir dans sa trajectoire personnelle), pour un renforcement de la confiance et de l'estime de soi, et pour faciliter, par exemple, l'accès à une formation sélective, à un emploi, à une fonction de bénévole dans une autre association.

En savoir plus...

Toutes les informations sur l'expérimentation de l'université de Tours et les vidéos des étudiants ayant reçu les premiers badges créés en 2018 -2019 sur : <https://openbadge.univ-tours.fr>

2- Les volontaires mission « Budget Participatif Etudiant »

La BVE de l'université de Tours accueille également Kadiatou N'diaye et Roufaïda Henni tant que volontaire service civique sur la mission budget participatif étudiant.

Mis en place pour la 3^{ème} année consécutive :

- 1^{ère} année sur le site des Tanneurs
- 2^{ème} année sur le site des 2 lions
- 3^{ème} année sur le site de Grandmont.



Le BPE a pour volonté de donner la parole aux étudiants. Chaque étudiant et résident du site de Grandmont peut déposer un ou des projets d'aménagements de campus ou de résidence universitaire (Crous).

⇒ **Plus de 30 projets ont déjà été déposés, la date limite de dépôt des projets est le 19 Décembre 2019.**

En savoir plus...

Un site internet du BPE a été créé par l'université de Tours, sur lequel on retrouve toutes les informations relatives au budget participatif étudiant <https://bpe.univ-tours.fr> .

Animation inter-associative

1- Les besoins de formations des associations étudiantes

SUBVENTION FINANCEMENT PARTENARIAT MECENAT	<ol style="list-style-type: none">1. Manque de connaissance des assos étudiantes sur les organismes de subvention sur le territoire – capacité à rédiger un formulaire (FSDIE, FDVA...)2. Comment bénéficier des dons : droit ou pas droit ?3. Infos sur l'autofinancement
RESPONSABILITE JURIDIQUE	<ol style="list-style-type: none">1. Création d'association - Aide à la rédaction des statuts et à la procédure légale2. Rédiger les contrats (entre assos et un pro/un financement...) – comment rédiger un contrat ou une convention pour se protéger ?3. Quelles sont les responsabilités en cas de problèmes ?
PASSATION DE POUVOIR ADMINISTRATION COMMUNICATION INTERNE GERER UN COLLECTIF	<ol style="list-style-type: none">1. Formation à la passation entre bureau > savoir passer le pouvoir entre l'équipe sortante et l'entrante. Développer des outils pour faciliter la passation.3. faire des fiches de postes – comment faire un bon compte rendu – les outils administratifs - Déclaration en préfecture4. Gestion interne d'une association - outils de collaboration interne – plateforme collaborative en ligne
COMMUNICATION EXTERNE	<ol style="list-style-type: none">1. Newsletter / liste de diffusion : délai long (environ 3 semaines) > délai plus court – communication des associations auprès de l'université2. Se faire connaître > pub de l'asso > Comment faire identifier son association ?3. Mise en valeur des projets de l'association
RECRUTEMENT MOBILISATION	<ol style="list-style-type: none">1. Besoin de motivation > faire en sorte que les gens s'approprient l'idée et se mobilise – mobilisation des bénévoles sur les actions2. Penser les modes de recrutement

Rôle du BVE :

- ⇒ Mise en place d'un calendrier de la formation
- ⇒ Création de guides thématique – outil prêt à l'emploi (comment créer une association / comment avoir un label / procédure FSDIE / Déclaration préfecture...)
- ⇒ Annuaire des associations étudiantes

2- Les événements fédérateurs

PROPOSITIONS DES ASSOCIATIONS
<ol style="list-style-type: none"> 1. Les outils collaboratifs inter-association : mise en place d'un réseau de communication inter-association (ex : discord, Facebook...) 2. Accroître la visibilité des associations : organisation de rencontre entre les adhérents et les associations – inclure une soirée inter-association dans back to fac – organisation d'un forum des associations – organisation d'évènements caritatifs 3. Fédérer autour de sujets d'actualité : organisation d'évènements autour de luttes ou de sujets sociétales (ex : précarité étudiante) 4. Fédérer autour d'évènements festifs et sportifs inter-association : participation (en tant qu'acteur) à des festivals – organisation d'Olympiades inter-campus – organisations de défis inter-associations (ex : parcours culinaire) – organisation de soirées inter-associations

3- Une fédération étudiante à Tours ? Avantages et inconvénients

INCONVENIENTS	AVANTAGES
<ol style="list-style-type: none"> 1. Investissement important et lourd en temps (charge de travail) 2. Problème d'opinion et de divergences politiques et philosophiques (risque de conflit inter-associatif) 3. Questionnement sur les difficultés de gestion sur le long terme 4. Questionnement sur la relation à entretenir avec l'université. (Indépendance, entraide, dépendance...) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Une meilleure entraide inter-associative (conseils, échanges, événements...) 2. Une meilleure communication pour chaque association (augmentation du public, plus de visibilité...) 3. Une centralisation de l'information (facilite l'accès à l'information) 4. Une plus grande légitimité auprès des instances pour débattre sur les sujets attenants à la vie étudiante 5. Création d'une dynamique inter-associative locale